

LA SEMAINE RELIGIEUSE DE L'ARCHIDIOCÈSE D'AUCH

Il me semble qu'un ange devait alors planer dans les airs et s'écrier avec douleur :

« Vous affirmez que la sécurité de Saint-Pierre reste entière ? Insensés ! Saint-Pierre n'est plus ! Humbles mortels, reconnaissez donc que votre science est très

limitée. La science totale n'appartient qu'au Créateur ! L'avenir n'appartient qu'à Dieu ! »

U. Mac.

Fort-de-France (Martinique), 30 Juin 1902.



Départ des sinistrés (collection Edgard Littée; reproduction interdite)

Témoignage d'une rescapée

"Le 2 avril 1902 à l'époque où j'habitais Saint Pierre, j'ai conduit chez ma mère qui habitait le Morne Rouge, le fils de ma sœur Nathalie nommé Achille et celui de mon autre sœur Laurence nommé André.

Le 8 mai de la même année mes deux sœurs ayant succombé dans la catastrophe je suis resté chez ma mère jusqu'au 30 août.

De là étant allé me réfugier au François je suis allé habiter chez mon frère qui à ce moment était garde de police dans cette commune. Celui-ci étant tombé malade et par suite ayant perdu son emploi, je suis venu habiter Fort de France. C'était le 30 août 1905.

J'ai exercé ma profession de couturière gagnant environ 0,50 f par jour. J'ai reçu en 1906 un premier secours de 50 frs. Cette année au mois de mai j'ai

touché 20 frs et 5 frs au mois de juin. Il y a environ 6 mois mon frère Gaston, propriétaire à Fort de France, m'a cédé une chambre dans sa maison ce qui m'économise 6 frs par mois de loyer. Quelques personnes charitables me viennent en aide en me donnant quelques bons de pain. Je ne possède absolument rien. Mes deux sœurs qui vivaient avec des instituteurs possédaient chacune un mobilier valant 2500 frs"

Source

CAOM Série C8C carton 2 dossier AMINTAS
Déposition le 25 juin 1907 de Julie AMINTAS, 43 ans, couturière, sinistrée de Saint-Pierre, demeurant à Fort de France rue de la République

[Page suivante](#)

[Retour au sommaire](#)